

CONSTRUIRE DANS LES HAUTS ILE DE LA RÉUNION



S'INVESTIR POUR UN HABITAT

**RESPECTUEUX DE NOTRE
ENVIRONNEMENT**



LABELISATION LOGEMENT DES HAUTS

Démarche volontaire de la Maîtrise d'Ouvrage pour **des bâtiments résidentiels** situés dans les **hauts de l'île de la Réunion**. Label 100% réunionnais, crée en partenariat avec l'association QUALITEL et l'ensemble des acteurs du logement et de la construction.

Ce label a été soutenu et financé par le Plan d'Investissement Volontaire d'Action Logement.

CONSTRUCTION



De la conception, à la réalisation et à l'exploitation du bâtiment.

Document de référence :

- > Référentiel
- > Guide technique (avec illustrations)

RÉALISATION / CHANTIER

COMMENT ?

26 points de contrôle à vérifier en phase chantier par le Maître d'œuvre d'exécution.

QUAND ?

A **différents stades d'avancement** du chantier.

OÙ ?

Points de contrôle vérifiables à l'**intérieur des logements sur tous les logements**.

Points de contrôle du **clos et couvert à 3 phases différentes de l'opération**.



ACCOMPAGNEMENT DES LOCATAIRES

Explication des **spécificités du logement** par l'architecte lors d'une **rencontre avec les locataires** et **sensibilisation des équipes internes** de la SHLMR lors d'une **visite obligatoire** du label logement des hauts.

La SHLMR prévoit des visites trimestrielles pendant la première année.

EXEMPLE D'EXIGENCES SPÉCIFIQUES

- ◆ ISOLATION DES MURS ET TOITURES
- ◆ GESTION ADAPTÉE DES EAUX DE PLUIES
- ◆ CHAUFFE SERVIETTE
- ◆ VMC

HABITER DANS LES HAUTS ILE DE LA RÉUNION



S'INVESTIR POUR UN HABITAT

**RESPECTUEUX DE NOTRE
ENVIRONNEMENT**



LABEL LOGEMENT DES HAUTS QU'EST CE QUE C'EST ?

Le climat des hauts implique un fort taux d'humidité et une grande variation de température qui peuvent engendrer le développement de moisissures.

Le label dédié à la construction de logements neufs dans les hauts de l'île de La Réunion a pour but d'adapter la construction au climat des hauts de l'île.

LA CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT



De la conception, à la réalisation et à l'exploitation du bâtiment. L'**accompagnement des locataires** est **l'axe central** et **spécifique** à ce label qui ne se limite pas aux aspects techniques du bâtiment.

FAIRE VIVRE VOTRE LOGEMENT

Explication des **spécificités du logement** par l'architecte lors d'une **rencontre avec les locataires** et **sensibilisation des équipes internes** de la SHLMR lors d'une **visite obligatoire** du label logement des hauts. La SHLMR prévoit des visites trimestrielles pendant la première année.

Ces visites permettent d'**améliorer les usages et de sensibiliser les locataires** ; par exemple sur l'usage du chauffe eau, utilisation et le rôle de la VMC...

“ *Le locataire a un rôle à jouer dans le bon usage de son logement.* ”

OPÉRATIONS LABÉLISÉES

VILLA D'AMANTINE - SAINT-PAUL
ELIE 1 - SAINT-LEU
JARDINS DE LAMARTINE*
LA PLAINE DES PALMISTES